



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E122623

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 07/02/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2000

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 429 474 976 00033

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5073287804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5073287804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MARTIAUX JEAN-LUC

27 RUE ANGELE RICHARD  
62217 BEAURAINS

Téléphone : 03 21 48 85 02

Portable :

Site Internet : www.jlm-construction.fr

E-mail : martiaux.jean-luc@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARTIAUX JEAN LUC ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	14/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/08/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/08/2023
o Fenêtres de toit	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2024
o Isolation des combles perdus	14/06/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.